



Autorité  
luxembourgeoise  
indépendante de  
l'audiovisuel

**AVIS N° 3/2019  
du 7 janvier 2019**

**du Conseil d'administration  
de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel  
relatif à la demande de la s.a. Groupe AB  
visant l'octroi d'une concession pour le service de télévision  
luxembourgeois par satellite *Golf Channel***

Par courrier du 20 décembre 2018, le Service des médias et des communications a demandé un avis de la part de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel par rapport à la demande de la s.a. Groupe AB visant l'octroi d'une concession pour le service de télévision luxembourgeois par satellite *Golf Channel*.

Après analyse du dossier, l'Autorité n'a pas d'objections à formuler.

Ainsi fait et délibéré lors de la réunion de l'Autorité du 7 janvier 2019, où étaient présents :

Thierry Hoscheit, président  
Valérie Dupong, membre  
Claude Wolf, membre  
Jeannot Clement, membre  
Luc Weitzel, membre

Pour expédition conforme.

Thierry Hoscheit  
Président